



EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : **Mercredi 05 Avril 2023**

N°23-19

OBJET : Adoption de nouvel ordre du jour du Comité Syndical du 05 avril 2023 -

Président de séance : Monsieur Robert DULYMOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 05 Avril, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h00 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Dossiers Finances

1. Vote du Compte Administratif 2022 : Budget Principal
2. Vote du Compte Administratif 2022 : Budget Annexe CFME
3. Présentation du Compte de gestion 2022 : Budget Principal et Budget Annexe CFME
4. Affectation des résultats 2022 : Budget Principal et Budget Annexe CFME
5. Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Principal
6. Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Annexe CFME
7. Validation de plans de financements

Dossiers Ressources Humaines

8. Création de postes
9. Subvention COS/PNRM 2023

Dossier Animation du Territoire

10. Création de tarifs de ventes de prestations du PNRM

Désignation Représentant PNRM

11. Désignation d'un représentant du PNRM à la Commission Régionale de la Forêt et du Bois

Questions diverses

Membres présents

Pour la CTM → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – N. LIMIER.

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) - Mr G. MONSTIN (Carbet) - Mr J. MONFORT(Diamant) - Mr D. DE LEPINE (Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE(Fonds Saint Denis) - Mr J-L GUIZONNE (Grand'Rivière) - Mr J. THABAR (Gros-Morne) - Mr D. DOULIN(Lamentin) - Mr S. THALMENSY(Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) - Mr M. MICHALON(Marigot) - Mr E. GABRIEL(Marin) - Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) - Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr C. CYRILLE (Prêcheur) - Mr G. GLONDU(Rivière Pilote) - Mr R. DULYMOIS(Robert) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) - Mr C. SAINT-CYR(Sainte Anne) - Mr J. ELISABETH(Sainte Luce) - Mr E. JULIAT (Schoelcher) - Mr C. PALIN (Trinité) - Mme B. BARDOUX (Trois-Ilets).

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→CTM : Mme C. EMMANUEL à Mme N. LIMIER - Mr F. ISMAÏN à Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba).

→Communes : Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) à Mme K. SALIBERT (Morne Vert) - Mr A. SAINTE ROSE FRANCHINE (Rivière-Salée) à Mr J. MONFORT(Diamant) - Mme M-A APOCALE (Saint Esprit) à Mr E. GABRIEL (Marin) - Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) à Mr E. JULIAT (Schoelcher) - Mr B. BIROTA (CAP NORD) à Mr R. DULYMOIS(Robert).

Membres titulaires absents

→CTM : Mesdames K. BERNABÉ – S. NORCA – L. BEAULIEU - Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – E. DUFEAL – O. MARIE-REINE – J. ROSE – D. DINAL – J-C. ECANVIL.

→Communes : Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) - Mr M. GOLBASAMY (Saint Pierre) ;

→Communautés d'agglomération : Mr L. CLEMENTE(CACEM) - Mr J-F. BEAUNOL(CAESM).

Absents excusés : Mmes M-A RAVIN et F. CARIUS (CTM) - L. BESUBE (Ajoupa Bouillon).
Messieurs B. BABIN (Bellefontaine) - A. BIRON (Case Pilote) - Mr J. DOMERGUE(François).

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.



Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique

- Vu** le code général des collectivités territoriales,
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu** la convocation à la réunion du Comité du 24 mars 2023 adressée aux membres,
- Vu** l'ordre du jour de cette réunion. Le Président de séance ayant demandé des modifications de cet ordre du jour, pour :
 - **Y inscrire les points suivants** :
 1. Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe CFME 2022
 2. Délégation du Comité au Président pour signer des conventions de mandats de recettes
 3. Demande de protection fonctionnelle de l'ex-Président du PNRM – Louis BOUTRIN

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré
A l'unanimité des membres présents et représentés

le Comité Syndical

Article 1

Adopte le nouvel ordre du jour du Comité du 05 avril 2023 comme ci-après :

Dossiers Finances

1. Vote du Compte Administratif 2022 : Budget Principal
2. Vote du Compte Administratif 2022 : Budget Annexe CFME
3. Présentation du Compte de gestion 2022 : Budget Principal et Budget Annexe CFME
4. Affectation des résultats 2022 : Budget Principal et Budget Annexe CFME
5. Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Principal
6. Subvention versée par le Budget Principal au Budget Annexe CFME 2023
7. Vote du Budget Primitif 2023 – Budget Annexe CFME
8. Délégation du Comité au Président pour signer des conventions de mandats de recettes
9. Validation de plans de financements

Dossiers Ressources Humaines

10. Création de postes
11. Subvention COS/PNRM 2023

Dossier Animation du Territoire

12. Création de tarifs de ventes de prestations du PNRM

Désignation Représentant PNRM

13. Désignation d'un représentant du PNRM à la Commission Régionale de la Forêt et du Bois

Questions diverses

14. Demande de protection fonctionnelle de l'Ex-Président du PNRM L BOUTRIN

Article 2

Cette délibération sera inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte et transmise au représentant de l'État.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le mercredi 05 avril 2023



56/27/04/23
mi